Dépose du gabarit de carton

Le morceau de carton du dessus de l'emballage du four à micro-ondes est perforé. La partie à l'intérieur des trous de perforation est à utiliser comme gabarit de mur arrière.

1. Découper le long des trous perforés pour détacher le gabarit du reste de l'emballage de carton.
2. Mettre le gabarit de carton de côté et s'y référer lors de l'étape d'installation “Tracé sur le mur arrière”.

Exigences d'emplacement

Inspecter l'espace où le four à micro-ondes sera installé. L'emplacement d'installation doit disposer de :

- Dimensions minimales à respecter lors de l’installation. Voir l’illustration “Dimensions à respecter lors de l’installation”.
- Au moins un poteau de colombage en bois 2" x 4" (50,8 x 101,6 mm), et parement de plâtre ou panneau de gypse d'épaisseur 3/8" (10 mm) ou plus, dans l'ouverture du placard.
- Capacité de support de charge de 150 lb (68 kg), ceci incluant le four à micro-ondes et les articles placés à l'intérieur du four à micro-ondes et du placard supérieur.
- Prise de courant électrique reliée à la terre à l'intérieur du placard supérieur. Voir la section “Spécifications électriques”.

REMARQUES :

- Dans le cas de l'installation du four à micro-ondes à proximité d'une paroi latérale sur le côté gauche, veiller à laisser un espace libre de 6" (15,2 cm) ou plus entre le mur et le four à micro-ondes, pour permettre la manœuvre d'ouverture complète de la porte.
- Les matériaux de certains placards et certains matériaux de construction ne sont pas conçus pour résister à la chaleur émise par le four à micro-ondes lors des opérations de cuisson. Consulter le constructeur de la maison ou le fabricant des placards pour déterminer si les matériaux utilisés pourraient subir un changement de couleur, une déstratification ou d'autres dommages.

Exigences spéciales

Pour une installation avec décharge murale seulement :

- L'ouverture découpée doit être exempte d'obstruction pour l'ajustement adéquat du conduit, et pour que le clapet anti-reflux puisse manœuvrer complètement et librement.

Pour une installation avec décharge à l'extérieur à travers le toit seulement :

- Si l’on utilise un raccord de transition rectangulaire/rond, on doit disposer d'un espace libre de 3" (7,6 cm) au-dessus du four à micro-ondes pour que la lame du clapet anti-reflux puisse manœuvrer complètement et librement. Voir l'illustration “Raccord de transition rectangulaire/rond” à la section “Spécifications/conception du circuit d’évacuation”.

Dimensions à respecter lors de l'installation

REMARQUE : La prise de courant à 3 alvéoles reliée à la terre doit être située à l'intérieur du placard supérieur. Voir la section “Spécifications électriques”.

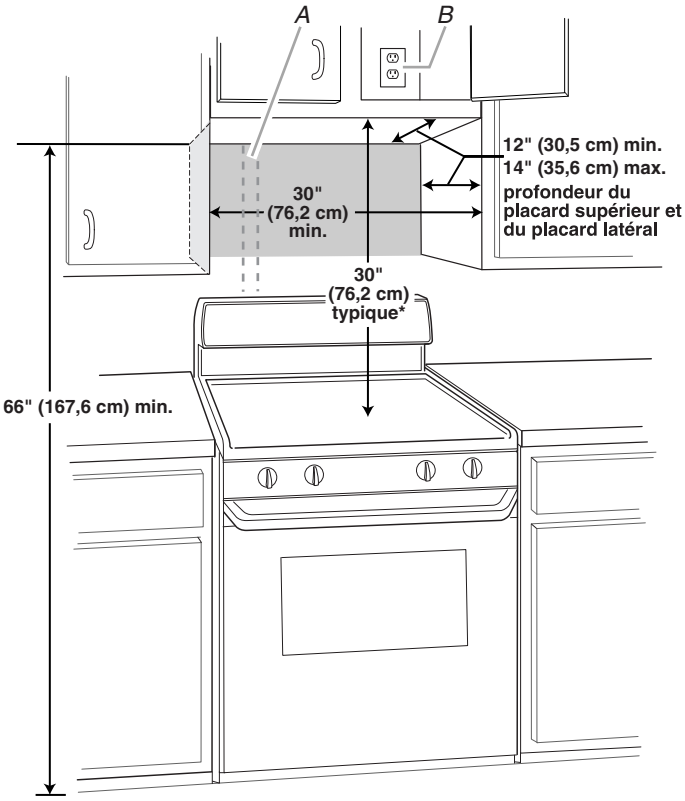

A. Poteau du colombage mural de 2" x 4"
B. Prise à 3 alvéoles reliée à la terre

*30" (76,2 cm) est typique pour une hauteur d’installation de 66" (167,6 cm). Les dimensions exactes peuvent varier en fonction du type de cuisinière/table de cuisson se trouvant en-dessous.

Dimensions du produit

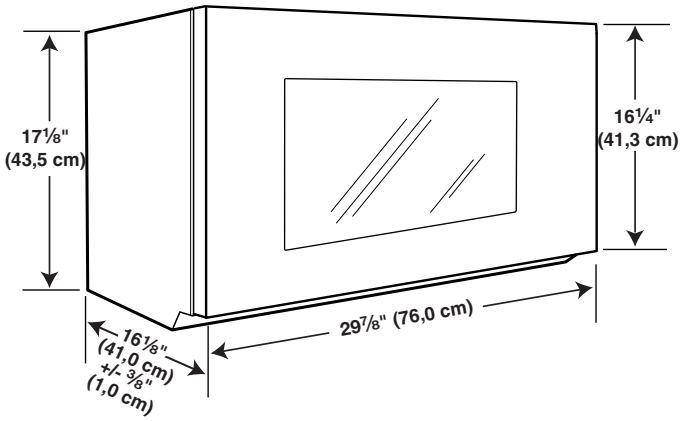

Spécifications électriques

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de choc électrique

Brancher sur une prise à 3 alvéoles reliée à la terre.

Ne pas enlever la broche de liaison à la terre.

Ne pas utiliser un adaptateur.

Ne pas utiliser un câble de rallonge.

Le non-respect de ces instructions peut causer un décès, un incendie ou un choc électrique.

Observer les dispositions de tous les codes et règlements en vigueur.

Nécessaire :

- Une alimentation électrique de 120 volts, 60 Hz, CA seulement, 15 ou 20 ampères, protégée par un fusible ou un disjoncteur.

Recommandé :

- Un fusible temporisé ou un disjoncteur temporisé.
- Un circuit distinct exclusif à ce four à micro-ondes.

INSTRUCTIONS DE LIAISON À LA TERRE

- **Pour tout appareil ménager connecté par un cordon de courant électrique :**
  Il faut que le four à micro-ondes soit relié à la terre. En cas de court-circuit électrique, la liaison à la terre réduit le risque de choc électrique car le courant électrique dispose d'un itinéraire direct d'acheminement à la terre. Le four à micro-ondes est doté d'un cordon de courant électrique qui comporte un fil de liaison à la terre, avec broche de liaison à la terre. On doit brancher la fiche sur une prise de courant convenablement installée et reliée à la terre.

AVERTISSEMENT : L'utilisation incorrecte du dispositif de liaison à la terre peut susciter un risque de choc électrique. L'utilisateur qui ne comprend pas bien les instructions de liaison à la terre, ou qui n'est pas certain que le four à micro-ondes soit convenablement relié à la terre, devrait consulter un électricien ou un technicien qualifié.

Ne pas utiliser un câble de rallonge. Si le cordon de courant électrique est trop court, demander à un électricien ou un technicien qualifié d'installer une prise de courant à proximité du four à micro-ondes.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Dépose de la plaque de montage

Selon votre modèle, la plaque de montage peut se trouver soit dans l'emballage en mousse, soit fixée à l'arrière du four à micro-ondes.

REMARQUE : Couvrir la surface de travail pour éviter de l'endommager.

1. Retirer de la cavité du four à micro-ondes tous les articles qui peuvent s'y trouver.
2. Si la plaque de montage est fixée sur la partie arrière du four à micro-ondes, la retirer et la mettre de côté.
3. Utiliser du ruban adhésif pour immobiliser la porte fermée du four à micro-ondes afin qu'elle ne puisse pas s'ouvrir durant la manipulation du four.

REMARQUE : Pour éviter d'endommager le four à micro-ondes, ne pas prendre prise sur la porte ou la poignée de la porte durant la manipulation du four à micro-ondes.

Réorientation du moteur du ventilateur

Le four à micro-ondes a été configuré à l'usine pour une installation avec recyclage de l'air. Pour la décharge de l'air aspiré à travers le mur ou à travers le toit, on doit modifier le système de ventilation du four.

REMARQUE : Si le produit est destiné à être utilisé avec recyclage de l'air, ne pas tenir compte de cette section. Conserver le module du clapet pour le cas où une autre méthode d'évacuation serait utilisée ultérieurement ou dans le cas où le four à micro-ondes serait réinstallé ultérieurement en un autre endroit, avec décharge à l'extérieur à travers le mur ou à travers le toit.

Pour une installation avec décharge murale seulement

1. Ôter les vis fixant la plaque de support du clapet anti-reflux à la partie supérieure de l'extérieur du four à micro-ondes. Faire glisser la plaque de support du clapet anti-reflux vers l'avant du four à micro-ondes et la soulever.

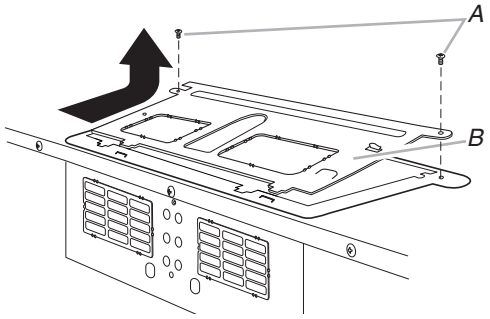

A. Vis
B. Plaque de support du clapet anti-reflux

2. Conserver ensemble la plaque de support du clapet et les vis; les mettre de côté.

3. Retirer les 2 vis fixant le moteur du ventilateur à l'arrière du four à micro-ondes.

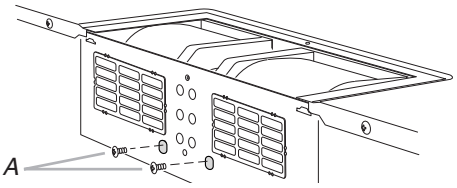

A. Vis (dans les trous décalés)

4. Soulever le moteur du ventilateur pour le sortir du four à micro-ondes.

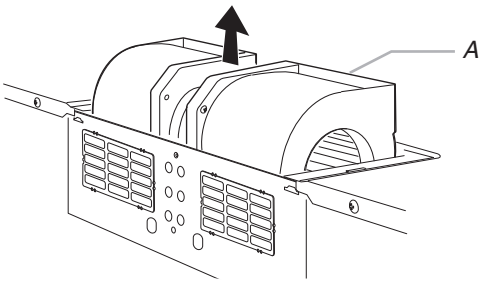

A. Moteur du ventilateur

5. Faire pivoter le moteur du ventilateur de 180° pour que les orifices de sortie soient alignés avec l'arrière du four à micro-ondes, et rabaisser le moteur du ventilateur dans le four à micro-ondes.

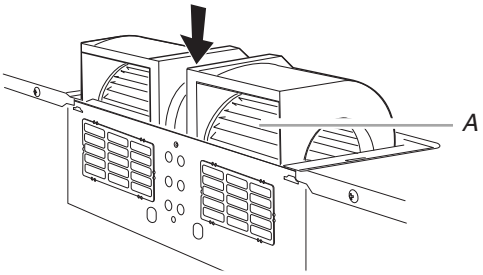

A. Orifice de sortie

6. À l'aide d'une pince à coupe diagonale, découper doucement au niveau des perforations des couvercles rectangulaires de fermeture du clapet.

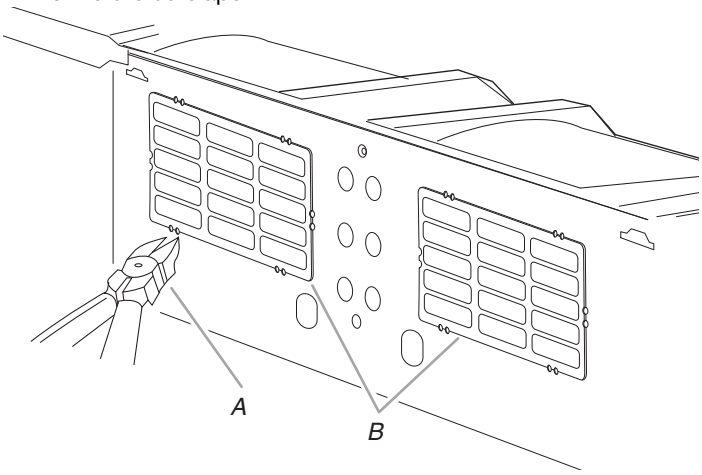

A. Pince à coupe diagonale
B. Couvercles de fermeture du clapet

7. Fixer à nouveau le moteur du ventilateur à l'arrière du four à micro-ondes avec les 2 vis ôtées à l'étape 3.
8. Fixer à nouveau la plaque de support du clapet. Vérifier que les onglets de la plaque de support du clapet sont insérés dans les fentes situées sur la partie supérieure du four à micro-ondes.

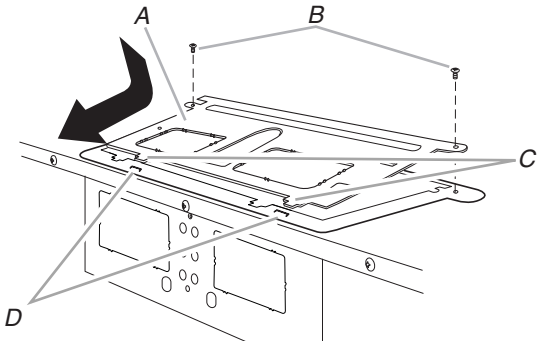

A. Plaque de support du clapet
B. Vis
C. Onglets de la plaque de support du clapet
D. Fentes

9. Fixer la plaque de support du clapet à l'aide des 2 vis qui ont été retirées à l'étape 1.

Pour une installation avec décharge à l'extérieur à travers le toit seulement

1. Répéter l'étape 1 de “Pour une installation avec décharge murale seulement”.
2. Répéter l'étape 2 de “Pour une installation avec décharge murale seulement”.
3. Répéter l'étape 3 de “Pour une installation avec décharge murale seulement”.
4. Répéter l'étape 4 de “Pour une installation avec décharge murale seulement”.
5. Faire pivoter le moteur du ventilateur pour que les orifices de sortie soient orientés vers le haut du four à micro-ondes, et que les côtés plats du moteur du ventilateur soient orientés vers l'arrière du four à micro-ondes. Rabaisser le moteur du ventilateur dans le four à micro-ondes.

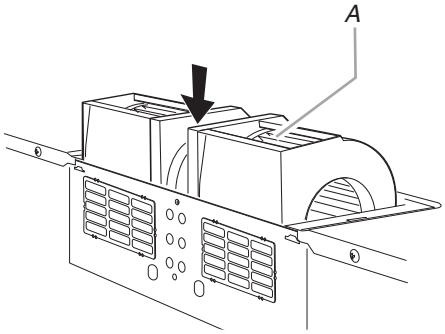

A. Orifice de sortie

IMPORTANT : Si le moteur du ventilateur n'est pas positionné avec les côtés plats orientés vers l'arrière du four à micro-ondes (tel qu'illustré), le rendement sera médiocre.

6. Fixer à nouveau le moteur du ventilateur à l'arrière du four à micro-ondes avec les 2 vis ôtées à l'étape 3 de la section “Pour une installation avec décharge murale seulement”. Bien serrer les vis.

REMARQUE : Si le moteur du ventilateur n'est pas correctement orienté, les 2 vis ôtées à l'étape 3 ne peuvent pas être réinstallées sur le four à micro-ondes.

7. À l’aide d’une pince à coupe diagonale, découper doucement au niveau des perforations des couvercles rectangulaires sur la plaque de support du clapet ôtée à l’étape 1.

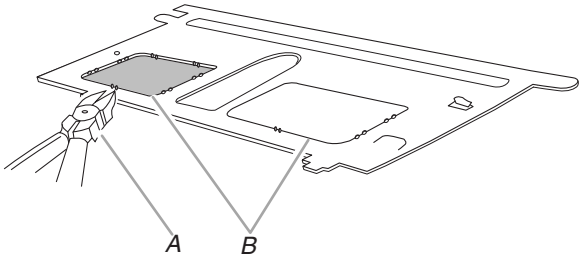

A. Pince à coupe diagonale
B. Couvercles rectangulaires de la plaque de support du clapet

8. Fixer à nouveau la plaque de support du clapet. Vérifier que les onglets de la plaque de support du clapet sont insérés dans les fentes situées sur la partie supérieure du four à micro-ondes.

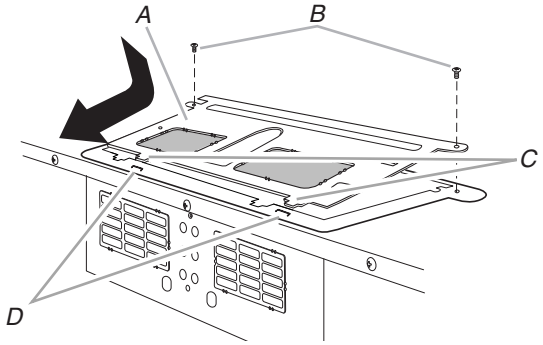

A. Plaque de support du clapet
B. Vis
C. Onglets de la plaque de support du clapet
D. Fentes

9. Fixer la plaque de support du clapet à l'aide des 2 vis qui ont été retirées à l'étape 1 de la section “Pour une installation avec décharge murale seulement”.

Identifier la position du/des poteau(x) du colombage mural

REMARQUE : S'il n'y a aucun poteau du colombage mural dans la zone délimitée par l'ouverture dans le placard supérieur, ne pas installer le four à micro-ondes.

Voir les illustrations à la section “Configurations possibles du colombage mural”.

1. Utiliser un détecteur magnétique pour localiser dans l'ouverture les rives du/des poteau(x) du colombage mural.
2. Marquer la position du centre de chaque poteau du colombage, et tracer l'axe de chaque poteau à l'aide d'un fil à plomb. Voir les illustrations à la section “Configurations possibles du colombage mural”.

Configurations possibles du colombage mural

Les illustrations ci-dessous présentent des exemples de configurations préférées d'installation avec la plaque de montage.

Aucun poteau du colombage à la position des trous d’angle
Figure 1

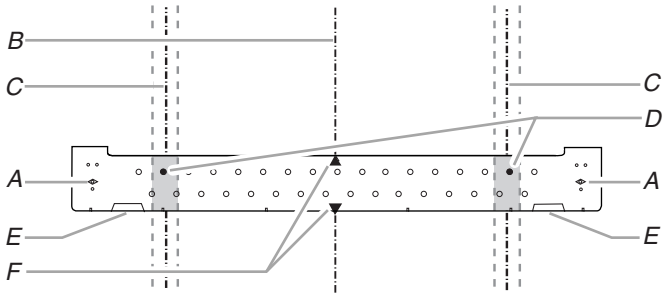

Aucun poteau du colombage à la position des trous d’angle
Figure 2

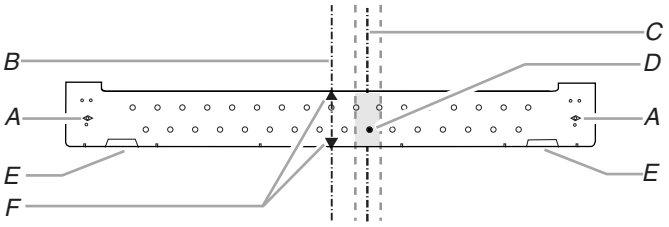

REMARQUE : Si le poteau de colombage mural se trouve à 6" (15,2 cm) ou moins de l’axe central vertical (voir la section “Tracé sur le mur arrière”), seule une installation sans décharge à l'extérieur (recyclage) ou une installation avec décharge par le toit peut être réalisée.

A. Trous d’angle (sur la plaque de montage)
B. Axe vertical central de l'ouverture dans le placard
C. Axes centraux de poteau du colombage
D. Trous pour vis d’ancrage
E. Pattes de support
F. Repères centraux sur la plaque de montage

Un trou d'angle face à un poteau du colombage mural
Figure 3

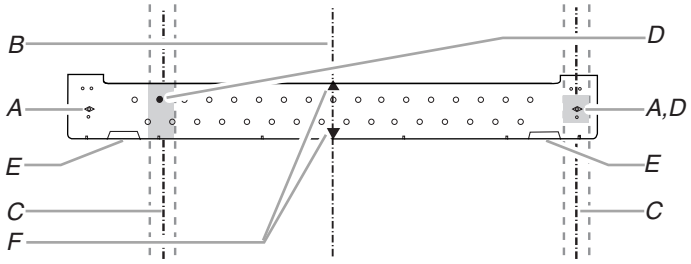

Deux trous d'angle face à des poteaux du colombage mural
Figure 4

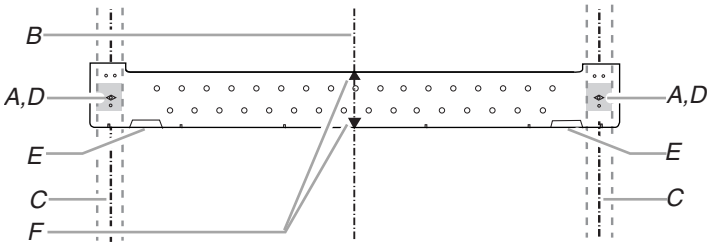

A. Trous d'angle (sur la plaque de montage)
B. Axe vertical central de l'ouverture dans le placard
C. Axes centraux de poteau du colombage
D. Trous pour vis d'ancrage
E. Pattes de support
F. Repères centraux sur la plaque de montage

Tracé sur le mur arrière

Le four à micro-ondes doit être fixé sur au moins un poteau du colombage mural, et de préférence sur 2 poteaux; on utilise pour cela au moins 1 vis d'ancrage, et de préférence 2 vis.

1. Utiliser un mètre ruban; déterminer et marquer clairement la position de l'axe central vertical de l'ouverture.

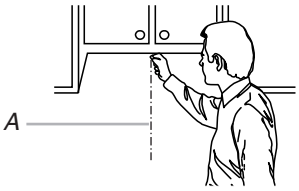

A. Axe central

2. Aligner les repères centraux sur le gabarit de carton (couvercle supérieur du carton) avec l'axe central sur le mur; veiller au bon aplomb, et veiller à ce que le sommet du gabarit de carton soit en contact avec le bord inférieur du placard supérieur.

REMARQUES :

- Si la rive avant du placard supérieur est plus basse que la rive arrière, abaisser le gabarit de carton de manière à ce que son sommet soit au même niveau que la rive avant du placard.
- Si le gabarit de carton est endommagé ou inutilisable, mesurer et inscrire les dimensions indiquées à l'étape 4 sur le mur.

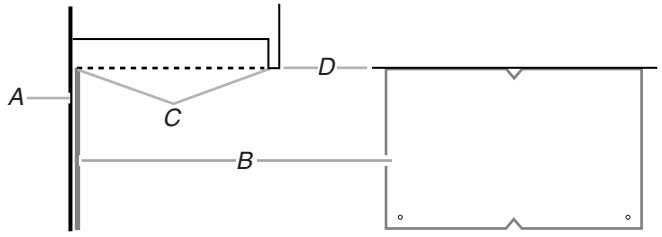

A. Mur arrière
B. Gabarit de carton
C. Le sommet du gabarit de carton doit être aligné avec la rive avant du placard.
D. Rive avant du placard supérieur

3. Tout en maintenant le gabarit de carton en place, marquer l'emplacement des deux trous situés dans les coins inférieurs et tracer un axe horizontal en travers de la rive inférieure du gabarit de carton. Ces marquages représentent les trous d'angle de la plaque de montage ainsi que la rive inférieure.

4. Ôter le gabarit de carton et vérifier les points de tracé :

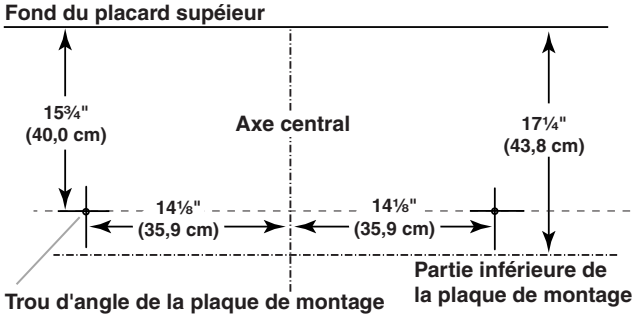

- L'axe de la rive inférieure doit être situé à 17¼" (43,8 cm) de la partie inférieure du placard supérieur et doit être d'aplomb.
- Les trous d'angle doivent être situés à 15¾" (40,0 cm) de la rive inférieure du placard supérieur et doivent être alignés les uns avec les autres. Chacun doit être situé à 14⅛" (35,9 cm) de l'axe central.

5. Une fois les brides de support orientées vers l'avant (voir les illustrations de la section "Identification de la position du/des poteau(x) du colombage mural"), aligner le tracé du centre de la plaque de montage avec l'axe central sur le mur, en s'assurant que sa rive inférieure est alignée avec l'axe horizontal tracé à l'étape 3 et que les trous d'angle sont correctement indiqués. S'assurer que la plaque de montage est d'aplomb.
6. Tout en maintenant la plaque de montage en place, trouver l'axe central/les axes centraux des poteaux du colombage marqué(s) à l'étape 2 de la section "Identification de la position du/des poteau(x) du colombage mural", et marquer la position d'au moins 1, et de préférence 2, trou(s) à travers la plaque de montage - le plus près possible de l'axe central/des axes centraux de chaque poteau du colombage. Voir les figures 1, 2 et/ou 3 de la section "Configurations possibles du colombage mural" à la section "Identification de la position du/des poteau(x) du colombage mural". Les trous à utiliser de préférence sont ceux qui sont marqués en noir dans les zones grisées.
7. Conserver la plaque de montage à part.

Pour une installation avec décharge murale seulement

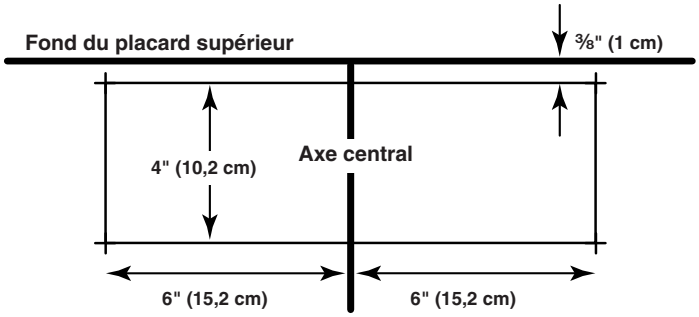

8. Marquer un point sur l'axe central à 3/8" (1 cm) au-dessous de la rive inférieure du placard supérieur.
9. Utiliser un mètre ruban; marquer un point à 6" (15,2 cm) de chaque côté de l'axe central.
10. Marquer un point à 4" (10,2 cm) au-dessous de la marque tracée à l'étape 8.
11. Utiliser une règle; tracer 2 lignes horizontales entre les marques tracées aux étapes 8 et 10.
12. Tracer 2 lignes verticales à partir des marques faites à l'étape 9 à l'aide d'un fil à plomb pour obtenir un rectangle complet de 12" x 4" (30,5 x 10,2 cm). Ce rectangle délimite la zone à découper pour le passage du conduit d'évacuation.
13. Découper un trou de 3/4" (19 mm) dans un coin de la zone à découper.
14. À l'aide d'une scie à guichet, découper la zone à découper pour le passage du conduit d'évacuation.

Perçage de trous dans le mur arrière

En plus de la fixation sur au moins un poteau du colombage, on doit également fixer la plaque de montage sur le mur au niveau des deux trous d'angle. Si la position des trous d'angle ne coïncide pas avec celle des poteaux du colombage mural, utiliser deux vis à tête ronde de 1/4-20 x 3" avec écrou articulé; s'il y a un trou d'angle en coïncidence avec le poteau de colombage, utiliser une vis d'ancrage et une vis à tête ronde de 1/4-20 x 3" avec écrou articulé; si les deux trous coïncident avec les poteaux de colombage mural, utiliser deux vis d'ancrage. On présente ci-dessous 3 configurations d'installation.

Aucun poteau du colombage à la position des trous d'angle (Figures 1 et 2)

1. Percer des trous de 3/4" (19 mm) à travers le mur à l'emplacement des deux trous d'angle marqués à l'étape 3 de la section "Tracé sur le mur arrière".
2. Percer un ou plusieurs trous de 3/16" (5 mm) dans le(s) poteau(x) de colombage mural à l'emplacement du/des trou(s) d'angle marqué(s) à l'étape 6 de la section "Tracé sur le mur arrière". Voir les figures 1 et 2 du paragraphe "Configurations possibles du colombage mural" à la section "Identification de la position du/des poteau(x) du colombage mural".

Poteau du colombage mural à un trou d'angle (Figure 3)

1. Percer un trou de 3/16" (5 mm) à travers le poteau de colombage mural à l'emplacement du trou d'angle marqué à l'étape 3 dans "Tracé sur le mur arrière".
2. Si l'on souhaite fixer l'appareil sur un second poteau du colombage mural, percer un trou de 3/16" (5 mm) dans le poteau du colombage mural à l'emplacement de l'autre trou marqué à l'étape 6 dans "Tracé sur le mur arrière". Voir la figure 3 dans le paragraphe "Configurations possibles du colombage mural" à la section "Identification de la position du/des poteau(x) du colombage mural".
3. Percer un trou de 3/4" (19 mm) à travers le mur au niveau de l'autre trou d'angle.

Poteaux du colombage mural aux deux trous d'angle (Figure 4)

Percer des trous de 3/16" (5 mm) à travers les poteaux du colombage mural à l'emplacement des trous d'angle marqués à l'étape 3 dans "Tracé sur le mur arrière".

Fixation de la plaque de montage sur le mur

REMARQUE : Fixer la plaque de montage sur le mur, dans les deux trous d'angle percés dans les poteaux du colombage et/ou à travers le panneau de gypse à l'aide de vis à tête ronde de 1/4-20 x 3" avec écrou articulé ou vis d'ancrage de 1/4 x 2".

Voir les illustrations du paragraphe "Configurations possibles du colombage mural" à la section "Identification de la position du/des poteau(x) du colombage mural".

Aucun poteau du colombage à la position des trous d'angle (Figures 1 et 2)

REMARQUE : La plaque de montage doit être fixée sur le mur et sur au moins un poteau de colombage, ainsi qu'aux deux angles.

1. Alors que les pattes de support de la plaque de montage sont orientées vers l'avant, insérer des vis à tête ronde de 1/4-20 x 3" dans les deux trous d'angle de la plaque de montage.
2. Engager un écrou articulé sur chaque vis par l'arrière de la plaque de montage. Veiller à disposer de suffisamment d'espace pour que les écrous articulés puissent traverser le panneau de gypse et se déployer à l'intérieur de la cavité murale.

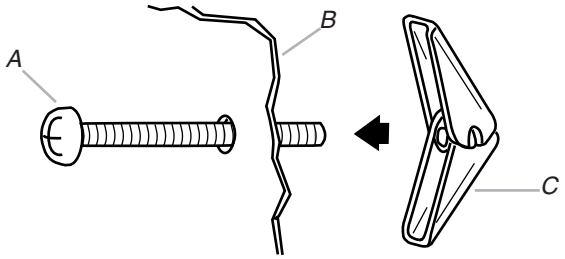

A. Vis à tête ronde de 1/4-20 x 3"
B. Plaque de montage
C. Écrou articulé à ressort

3. Positionner la plaque de montage sur le mur.

4. Pousser les deux vis avec écrou articulé à travers le panneau de gypse; visser les vis à la main pour vérifier que chaque écrou articulé s'est déployé et prend appui contre le panneau de gypse.

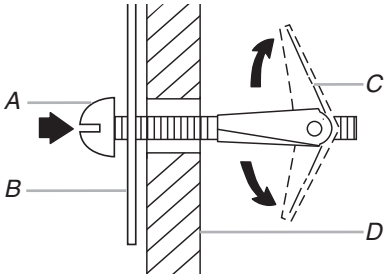

A. Vis à tête ronde de 1/4-20 x 3"
B. Plaque de montage
C. Écrou articulé à ressort
D. Panneau de gypse

5. Insérer la/les vis d'ancrage dans le/les trou(s) percé(s) dans le(s) poteau(x) de colombage mural à l'étape 2 du paragraphe “Aucun poteau du colombage à la position des trous d’angle” de la section “Perçage des trous dans le mur arrière”.
6. Contrôler l'alignement de la plaque de montage; veiller à établir un bon aplomb.
7. Serrer solidement toutes les pièces d’ancrage (vis et boulons).

Poteau du colombage mural à un trou d’angle (Figure 3)

1. Alors que les pattes de support de la plaque de montage sont orientées vers l'avant, insérer une vis à tête ronde de 1/4-20 x 3" dans le trou d'angle coïncidant avec le trou de 3/4" (19 mm) percé à l'étape 3 du paragraphe “Poteau du colombage mural à un trou d’angle” de la section “Perçage des trous dans le mur arrière”.
2. Engager un écrou articulé sur la vis par l'arrière de la plaque de montage. Veiller à disposer de suffisamment d'espace pour que l'écrou articulé puisse traverser le panneau de gypse et se déployer à l'intérieur de la cavité murale.
3. Positionner la plaque de montage sur le mur.
4. Pousser la vis avec écrou articulé à travers le panneau de gypse; visser la vis à la main pour vérifier que chaque écrou articulé s'est déployé et prend appui contre le panneau de gypse.
5. Insérer une vis d'ancrage dans le trou d'angle restant.
6. Si l'on souhaite fixer également l'appareil sur un second poteau du colombage mural, insérer une vis d'ancrage dans l'autre trou percé à l'étape 2 du paragraphe “Poteau du colombage mural à un trou d’angle” de la section “Perçage des trous dans le mur arrière”.
7. Contrôler l'alignement de la plaque de montage; veiller à établir un bon aplomb.
8. Serrer solidement la/les vis d'ancrage et le boulon.

Poteaux du colombage mural aux deux trous d’angle (Figure 4)

1. Positionner la plaque de montage sur le mur.
2. Insérer les vis d'ancrage dans les deux trous d’angle.
3. Contrôler l'alignement de la plaque de montage; veiller à établir un bon aplomb.
4. Serrer solidement les vis d'ancrage.

Préparation du placard supérieur

1. Interrompre l'alimentation électrique.
2. Retirer tout le contenu du placard supérieur.
3. Placer le gabarit du placard supérieur contre le fond du placard supérieur, et le fixer avec du ruban adhésif ou des punaises. Veiller à aligner l'axe central du gabarit avec l'axe vertical central tracé sur le mur arrière.

   Les flèches correspondant au mur arrière doivent être contre le mur arrière, pour qu'on puisse obtenir l'alignement des trous découpés dans le placard supérieur avec les trous situés au sommet du four à micro-ondes.

REMARQUES :

- Si le placard supérieur comporte un cadre périmétrique, tailler les bords du gabarit de telle manière qu'il puisse s'ajuster dans le cadre, contre le fond du placard supérieur. Le gabarit comporte des lignes de découpe qu'on peut utiliser comme guides.
- Si le mur situé derrière le micro-ondes comporte un revêtement mural partiel (par exemple, un dosseret à carreaux), s’assurer que les flèches correspondant au mur arrière s’alignent avec la partie la plus épaisse du mur arrière (par exemple, l’épaisseur des carreaux plutôt que le panneau de gypse).

4. Veiller à laisser un espace de 10" (25,4 cm) entre le mur arrière et les points “D” et “E” sur le gabarit.

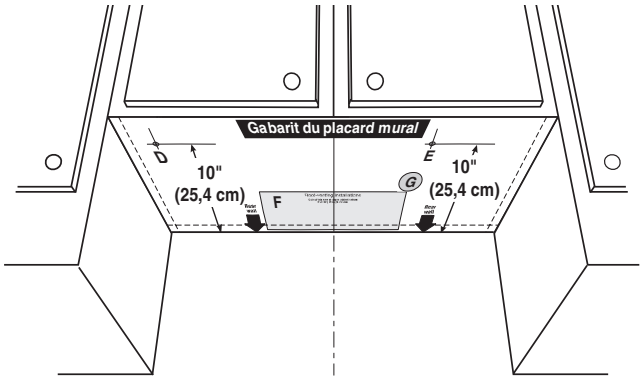

5. Percer le trou de diamètre 1½" (3,8 cm) dans la zone circulaire grisée “G” du gabarit. Ce trou est utilisé pour le passage du cordon d'alimentation.

REMARQUE : Si le placard supérieur est métallique, la bague de cordon d’alimentation nécessite d’être installée autour du trou de passage du cordon d’alimentation – voir l’illustration.

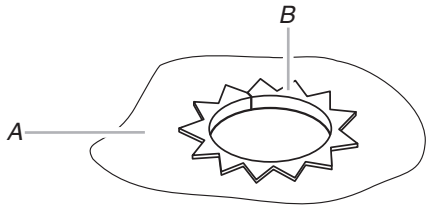

A. Placard métallique
B. Garniture du trou de passage du cordon d'alimentation

6. Percer des trous de 3/8" (10 mm) aux points “D” et “E” du gabarit. Ces trous sont utilisés pour le passage de deux vis de 1/4-20 x 3" avec rondelle, utilisées pour la fixation du four à micro-ondes contre le placard supérieur.

Pour une installation avec décharge à l’extérieur à travers le toit seulement

7. Découper un trou de 3/4" (19 mm) dans un coin de la zone ombrée rectangulaire “F” sur le gabarit du placard supérieur.
8. À l’aide d’une scie à guichet, découper la zone rectangulaire.

Installation du module du clapet anti-reflux

(pour décharge à travers le mur uniquement)

1. Vérifier que la lame du clapet anti-reflux manœuvre librement et s'ouvre complètement.
2. Positionner le module du clapet anti-reflux sur la face arrière du four à micro-ondes afin que la charnière de la lame du clapet anti-reflux soit positionnée dans la partie supérieure, et que la lame du clapet anti-reflux s'ouvre sans toucher le four à micro-ondes.

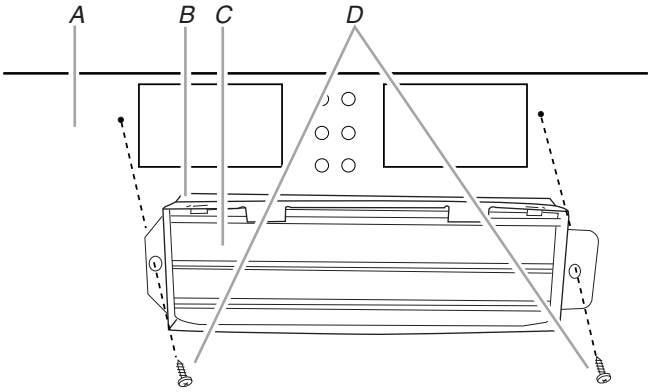

A. Face arrière du four à micro-ondes
B. Module du clapet anti-reflux
C. Lame du clapet anti-reflux
D. Vis de tôlerie

3. Fixer le clapet anti-reflux à l'aide de 2 vis de tôlerie.

Installation du four à micro-ondes

⚠ AVERTISSEMENT

Risque du poids excessif

Utiliser deux ou plus de personnes pour déplacer et installer le four à micro-ondes.

Le non-respect de cette instruction peut causer une blessure au dos ou d'autre blessure.

IMPORTANT : Le côté du four à micro-ondes où se trouve le module de commande est le plus lourd. Manipuler le four à micro-ondes délicatement.

1. Placer une rondelle sur chaque vis à tête plate de 1/4-20 x 3"; placer les vis à l'intérieur du placard supérieur, à proximité des trous de 3/8" (10 mm).
2. Vérifier que la porte du four à micro-ondes est fermée, et qu'elle est immobilisée par du ruban adhésif.

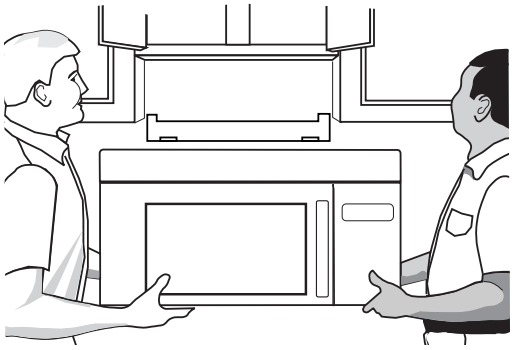

3. Faire intervenir 2 personnes ou plus pour soulever le four à micro-ondes et le suspendre aux pattes de support situées en bas de la plaque de montage.

REMARQUE : Pour éviter d'endommager le four à micro-ondes, ne pas prendre prise sur la porte ou la poignée de la porte durant les manutentions du four à micro-ondes.

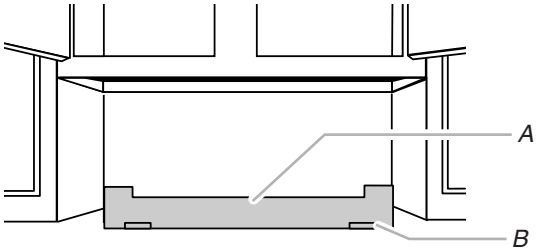

A. Plaque de montage
B. Pattes de support

4. Alors que l'avant du four à micro-ondes est encore incliné, enfiler le cordon d'alimentation à travers le trou de passage percé dans le fond du placard supérieur.

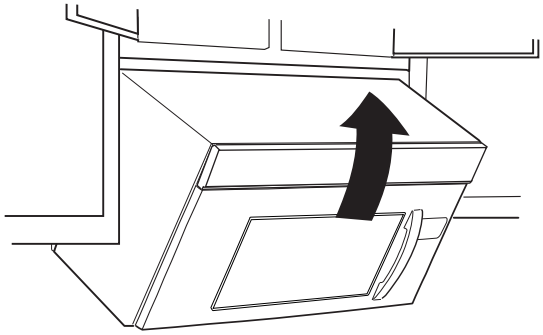

5. Redresser le four à micro-ondes vers le placard supérieur.

REMARQUE : En cas d'évacuation à travers le mur, veiller à ce que le clapet anti-reflux s'insère facilement dans le conduit dans l'ouverture du mur.

6. Pousser le four à micro-ondes contre la plaque de montage; maintenir le four en place.

REMARQUE : Si aucun autre ajustement de la position du four à micro-ondes n'est nécessaire, omettre les étapes 7-9.

7. Si un ajustement est nécessaire, faire pivoter le four à micro-ondes vers le bas. Faire intervenir 2 personnes ou plus pour soulever le four à micro-ondes et le dégager de la plaque de montage; placer le four à part sur une surface couverte.
8. Desserrer les vis de la plaque de montage. Ajuster la plaque de montage et resserrer les vis.
9. Répéter les étapes 3-6.

10. Alors que le four à micro-ondes est centré, et tandis qu'au moins une personne le maintient en place, insérer les vis à travers le placard supérieur et dans le four à micro-ondes. Serrer les vis jusqu'à ce qu'il ne reste aucun espace entre le placard supérieur et le four à micro-ondes.

REMARQUES :

- Certaines configurations du placard supérieur nécessitent l'emploi de vis plus longues ou plus courtes que 3" (7,6 cm). Acheter les vis nécessaires plus longues ou plus courtes dans une quincaillerie locale.
- Un serrage excessif des vis peut provoquer une déformation (gauchissement) du sommet du four à micro-ondes. Pour éviter un gauchissement, on peut ajouter des cales d'appui en bois (fournies par l'installateur). L'épaisseur des cales doit correspondre à l'épaisseur de l'espace résiduel entre le fond du placard supérieur et le four à micro-ondes.

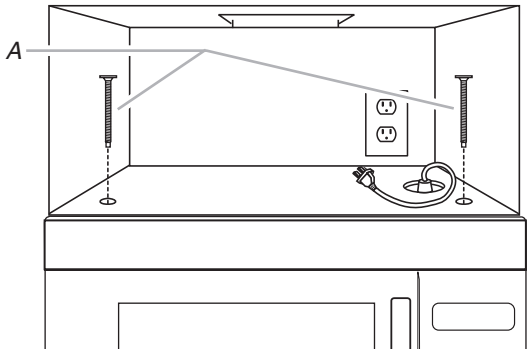

A. Vis

Pour une installation avec décharge à l'extérieur à travers le toit seulement

1. Insérer le module du clapet anti-reflux à travers l'ouverture découpée dans le placard supérieur, de telle manière que la patte longue du module du clapet anti-reflux puisse glisser sous les pattes d'arrimage relevées de la plaque de support du clapet. Immobiliser alors le clapet avec la vis de tôlerie.

REMARQUE : Il n'est pas possible d'installer la vis si le module du clapet anti-reflux n'est pas positionné comme on le voit sur l'illustration.

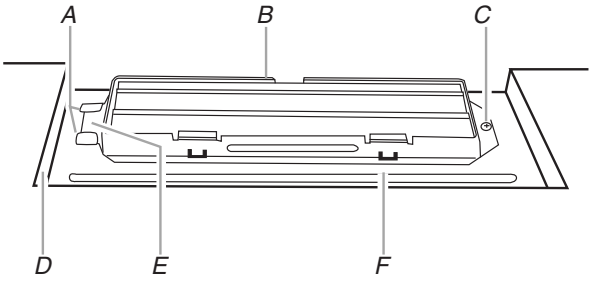

A. Pattes d'arrimage relevées
B. Module du clapet anti-reflux
C. Vis de tôlerie
D. Ouverture découpée dans le placard supérieur
E. Patte longue
F. Plaque de support du clapet

2. Connecter le conduit d'évacuation au module du clapet anti-reflux.

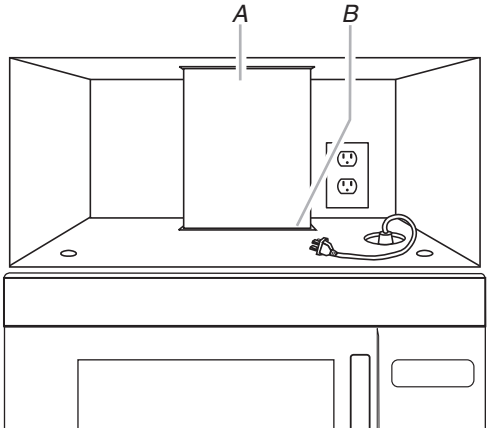

A. Conduit d'évacuation
B. Module du clapet anti-reflux (sous le conduit d'évacuation)

Achever l'installation

1. Installer les filtres. Voir les Instructions d'utilisation pour la mise en place des filtres.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de choc électrique

Brancher sur une prise à 3 alvéoles reliée à la terre.

Ne pas enlever la broche de liaison à la terre.

Ne pas utiliser un adaptateur.

Ne pas utiliser un câble de rallonge.

Le non-respect de ces instructions peut causer un décès, un incendie ou un choc électrique.

2. Brancher le four à micro-ondes sur une prise à trois alvéoles reliée à la terre.
3. Reconnecter la source de courant électrique.
4. Contrôler le fonctionnement du four à micro-ondes : placer sur le plateau rotatif 1 tasse (250 mL) d'eau, et programmer une période de cuisson de 1 minute à la puissance maximale (100 %). Faire fonctionner le ventilateur d'extraction pour tester son fonctionnement.
5. Si le four à micro-ondes ne fonctionne pas :
   - Déterminer si un fusible est grillé ou si un disjoncteur s'est déclenché. Remplacer le fusible ou réenclencher le disjoncteur. Si le problème persiste, appeler un électricien.
   - Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché sur une prise de courant à 3 alvéoles reliée à la terre.
   - Pour l'information relative au dépannage, consulter les Instructions d'utilisation.

L'installation est maintenant terminée.

Conserver ces instructions d'installation pour une éventuelle réutilisation future.

SPÉCIFICATIONS/CONCEPTION DU CIRCUIT D'ÉVACUATION

Cette section présente de l'information de référence uniquement, à l'intention des architectes/concepteurs et constructeurs.

REMARQUES :

- Les matériaux du circuit d'évacuation nécessaires à l'installation ne sont pas fournis avec l'ensemble four à micro-ondes/hotte.
- On déconseille l'emploi d'un conduit métallique flexible.
- Pour éviter d'éventuelles détériorations du produit, veiller à ce que l'air aspiré soit déchargé à l'extérieur (sauf dans le cas d'une installation avec recyclage). Veiller à ce que l'air aspiré ne soit pas déchargé dans un espace fermé dissimulé : cavités murales ou un plafond, grenier, vide sanitaire ou garage.

Recommandations pour une installation optimale du circuit d'évacuation :

- utiliser une bouche de décharge (murale ou sur toit) comportant un clapet anti-reflux à l'arrière
- utiliser un conduit métallique rigide
- utiliser l'itinéraire d'acheminement le plus direct; minimiser la longueur du circuit et le nombre de coudes pour obtenir un fonctionnement efficace
- utiliser des conduits de taille uniforme
- assurer l'étanchéité de toutes les jointures du système d'évacuation avec du ruban adhésif pour conduits
- utiliser un composé de calfeutrage pour assurer l'étanchéité autour de la bouche de décharge (murale ou sur toit)
- ne pas connecter ensemble 2 raccords coudés, pour optimiser la performance de la hotte

Dans le cas d'une décharge à travers le mur, veiller à disposer d'un espace libre suffisant à l'intérieur du mur pour que le clapet anti-reflux puisse manœuvrer librement.

Dans le cas d'une décharge à travers le toit, si on doit utiliser un raccord de transition (rectangulaire/rond), veiller à disposer d'un espace libre d'au moins 3" (7,6 cm) entre le sommet du four à micro-ondes et le raccord de transition. Voir l'illustration "Raccord de transition rectangulaire/rond".

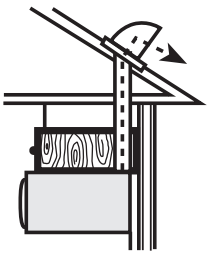

Décharge à travers le toit

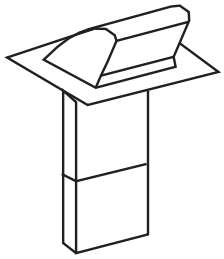

Bouche de décharge sur toit

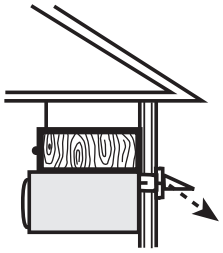

Décharge à travers le mur

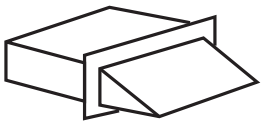

Bouche de décharge murale

Raccord de transition rectangulaire/rond

REMARQUE : On doit disposer d'un espace libre de 3" (7,6 cm) ou plus entre le sommet du four à micro-ondes et le raccord de transition rectangulaire/rond pour que le clapet anti-reflux puisse manœuvrer librement et complètement.

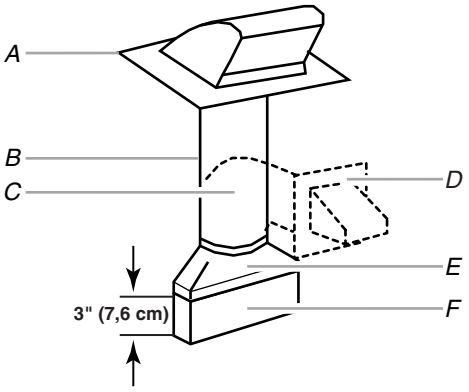

A. Bouche de décharge sur toit
B. Conduit rond de dia. 6" (15,2 cm) min.
C. Coude (pour décharge murale uniquement)
D. Bouche de décharge murale
E. Raccord de transition rectangulaire/rond de 3¼" x 10" à dia. 6" (8,3 x 25,4 cm à 15,2 cm)
F. Raccord d'extension, hauteur de 3" (7,6 cm) min.

Raccords standard recommandés

Les longueurs équivalentes suivantes doivent être utilisées pour calculer la longueur du circuit d'évacuation. Voir les exemples dans la section "Longueur recommandée du circuit d'évacuation".

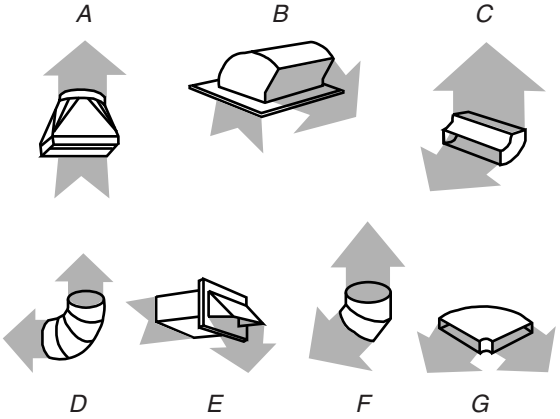

A. Raccord de transition rectangulaire/rond : 3¼" x 10" à 6"= 5 pi (8,3 x 25,4 cm à 15,2 cm = 1,5 m)
B. Bouche de décharge sur toit : 3¼" x 10" = 24 pi (8,3 x 25,4 cm = 7,3 m)
C. Coude à 90° : 3¼" x 10" = 25 pi (8,3 x 25,4 cm = 7,6 m)
D. Coude à 90° : 6" = 10 pi (15,2 cm = 3 m)
E. Bouche de décharge murale : 3¼" x 10" = 40 pi (8,3 x 25,4 cm = 12,2 m)
F. Coude à 45° : 6" = 5 pi (15,2 cm = 1,5 m)
G. Coude plat à 90° : 3¼" x 10" = 10 pi (8,3 x 25,4 cm = 3 m)

Longueur recommandée du circuit d'évacuation

On doit utiliser un conduit rectangulaire de 3¼" x 10" (8,3 x 25,4 cm), ou un conduit rond de dia. 6" (15,2 cm).

La longueur totale du circuit d'évacuation, ceci incluant les sections de conduit rectilignes, coude(s), raccords de transition et bouche de décharge murale ou sur toit, ne doit pas dépasser l'équivalent de 140 pi (42,7 m) quel que soit le type de conduit. Voir la section "Raccords standard recommandés" pour les équivalences de longueurs.

Pour optimiser la performance, ne pas utiliser plus de trois coudes à 90°.

Pour calculer la longueur équivalente du système nécessaire, totaliser les valeurs de longueur équivalente pour tous les composants utilisés dans le circuit. Voir les exemples suivants :

Circuit d'évacuation de 3¼" x 10" (8,3 x 25,4 cm) = longueur totale 73 pi (22,2 m)

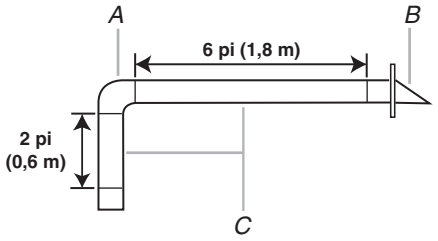

A. Un coude à 90° de 3¼" x 10" (8,3 x 25,4 cm) = 25 pi (7,6 m)
B. 1 bouche de décharge murale = 40 pi (12,2 m)
C. Sections de conduit rectiligne de 2 pi (0,6 m) + 6 pi (1,8 m) = 8 pi (2,4 m)

Circuit d'évacuation de dia. 6" (15,2 cm) = longueur totale 73 pi (22,2 m)

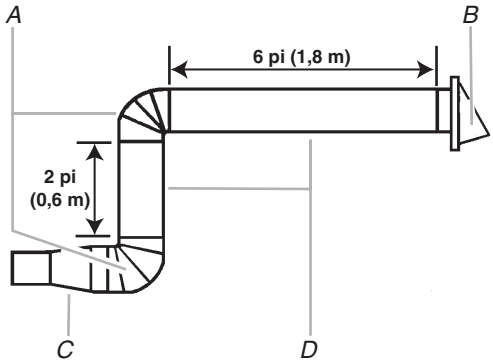

A. Deux coudes à 90° = 20 pi (6,1 m)
B. 1 bouche de décharge murale = 40 pi (12,2 m)
C. 1 raccord de transition conduit rectangulaire/conduit rond = 5 pi (1,5 m)
D. Sections de conduit rectiligne 2 pi (0,6 m) + 6 pi (1,8 m) = 8 pi (2,4 m)

Si le circuit d'évacuation existant est fait de conduit rond, on doit utiliser un raccord de transition de conduit rectangulaire à conduit rond. De plus, on devra utiliser une extension de conduit rectangulaire de 3" (7,6 cm) entre le module du clapet anti-reflux et le raccord de transition rectangulaire/rond pour éviter toute entrave à la manœuvre du clapet anti-reflux.

ASSISTANCE

Appeler le marchand local autorisé ou le centre de service agréé. Lors de l'appel, vous aurez besoin des numéros de modèle et de série du four à micro-ondes. Les deux numéros peuvent être trouvés sur la plaque signalétique située derrière la porte du four à micro-ondes, sur le châssis avant du four à micro-ondes.

Si une assistance supplémentaire est nécessaire, composer le numéro sans frais ou consulter notre site Web indiqué dans le Guide d'utilisation.

Pièces de rechange

S'il est nécessaire de remplacer n'importe quel élément du matériel d'installation, contactez-nous au numéro sans frais indiqué dans les Instructions d'utilisation.

Vous trouverez ci-après une liste des pièces de rechange disponibles. Vous aurez besoin du numéro de modèle situé sur la partie avant face à l'ouverture du four à micro-ondes, derrière la porte.

- Module du clapet anti-reflux
- Plaque de montage
- Gabarit pour placard supérieur
- Ensemble de vis de montage (incluant les pièces A-G présentées à la section "Pièces fournies" à la section "Outillage et pièces")

Accessoires

Des trousses de panneaux de remplissage sont disponibles auprès du marchand; les utiliser lors de l'installation de ce four à micro-ondes dans une ouverture de 36" (91,4 cm) ou 42" (106,7 cm) de large. Les panneaux de remplissage sont vendus par paire. La largeur de chaque panneau est de 3" (7,6 cm).

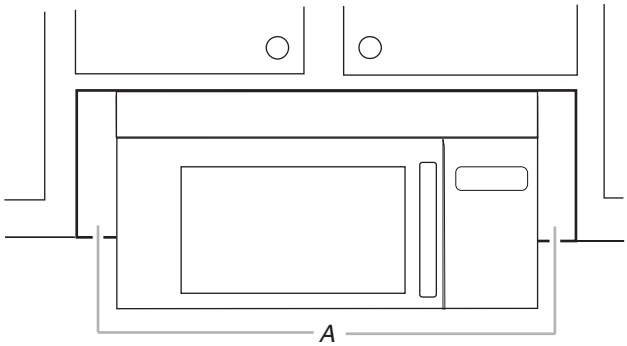

A. Panneaux de remplissage

Trousse de panneau de remplissage numéro	8171336	Blanc
	8171337	Noir
	8171338	Biscuit
	8171339	Acier inoxydable
	99403	Amande

Consulter le marchand local autorisé ou le centre de service agréé pour les détails.

W10644783A
© 2014.
All rights reserved. Used under license in Canada.
Tous droits réservés. Utilisé sous licence au Canada.
2/14
Printed in China
Imprimé en Chine